



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29
septembre 2009 à 19h00 à l'école Saint-Édouard.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentant du personnel de soutien
Caroline Chabot,	parent
Lisa Gosselin,	parent
David Lalonde,	parent, PRÉSIDENT
Hugues Nadeau	Parent, VICE-PRÉSIDENT
Paméla Nickner,	parent
Catherine Olivier	enseignante
Ghislaine Plouffe	enseignante
David Proteau,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Daniel Bédard, directeur de l'école

PUBLIC PRÉSENT

M. Patrick Ouvrard Représentant, Comité de financement

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Daniel Bédard, directeur de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Catherine Olivier et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes : Demande de M. Ouvrard de passer en premier; Ajout du point 8 (7.1 pour cette rencontre) « INFORMATIONS ET DEMANDE DU COMITÉ DE FINANCEMENT »; Comme l'an dernier, ajouter une deuxième parole au public après le point 10; Le point 3 devient, comme l'an dernier : « SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE.

Adoptée à l'unanimité

**3. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU
11 JUIN 2009**

Il est proposé par David Proteau et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2009 soit adopté avec les modifications suivantes : Indiquer Lisa Nagy absente pour cette rencontre; Au point 10, spécifier « les rencontres du comité de parents à la Commission scolaire »; au point 11, correction de PUBLIC.

Adoptée à l'unanimité

CE-09-10-01

CE-09-10-02



No de résolution
ou annotation

Suivi : S'assurer de la transmission de l'information à l'enseignante d'éducation physique pour le matériel gratuit offert par Tennis Canada. Paméla Nickner informe les membres que Canadian Tire a aussi des programmes d'aide aux écoles pour du matériel sportif.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Élection du président ou de la présidente du CE :

Le vote se fera par proposition :

Caroline Chabot propose David Lalonde;

Paméla Nickner propose Caroline Chabot;

Caroline Chabot refuse le poste de présidente. David Lalonde accepte le poste.

CE-09-10-03

Adoptée à l'unanimité

Désignation du vice-président ou de la vice-présidente :

Le président, M. Lalonde, désigne Hugues Nadeau à la vice-présidence.

CE-09-10-04

Adoptée à l'unanimité

Désignation du substitut à la représentante au comité de parents :

Lisa Nagy sera le substitut à la représentante au comité de parents. Paméla Nickner, représentante au comité de parents, vérifiera si le substitut a droit de vote.

Adoption du calendrier des séances ordinaires du CE 09-10 :

Informations de la direction : Selon M. Alain Lecours, directeur général de la commission scolaire, il serait préférable d'éviter les mardis pour permettre aux commissaires d'assister aux rencontres du CE. Après consultation des disponibilités des membres, ces derniers décident de fixer les rencontres les mardis et si un commissaire souhaite assister à la rencontre, celle-ci pourrait être déplacée.

Toutes les rencontres du CE auront lieu à l'école Saint-Édouard à 19h00 aux dates suivantes :

Le mardi 27 octobre 2009;

Le mardi 24 novembre 2009;

Le mardi 19 janvier 2010;

Le mardi 16 février 2010;

Le mardi 23 mars 2010;

Le mardi 20 avril 2010;

Le mardi 18 mai 2010;

Le mardi 15 juin 2010;

David Proteau propose l'adoption du calendrier appuyé par Caroline Chabot.

CE-09-10-05

Adoptée à l'unanimité

Adoption des règles de régie interne :

Il est proposé par Lisa Gosselin appuyée par Catherine Olivier d'adopter les règles de régie interne avec les modifications suivantes :



CE-09-10-06
No de résolution
ou annotation

Point 7.1 : corriger : 4 à 7 jours ouvrables (tel que décider lors de la rencontre du 6 octobre 2008).

Adoptée à l'unanimité

Déclaration d'intérêt par les membres du CE : La direction demande aux membres du CE de compléter et de lui remettre les déclarations d'intérêt.

À la prochaine rencontre, les enseignantes devront présenter les prévisions pour les sorties éducatives pour l'année scolaire. Selon les enseignantes, il risque peut-être d'avoir quelques changements et demandent aux membres du CE d'être flexibles car il arrive qu'au moment de réserver, il n'y ait plus de place ou un changement de coût, donc, les enseignantes doivent trouver une autre activité. Le but des prévisions est de savoir combien d'argent il faut amasser avant de faire les campagnes de financement. Ce que le CE veut, c'est un portrait général de l'année avec une idée des coûts.

Le CE doit approuver toutes les sorties lorsqu'un coût y est rattaché, lorsqu'il y a un changement à l'horaire régulier ou lorsque les élèves sortent des limites de l'école. Si l'activité se passe à l'école, ne coûte rien et qu'il n'y a pas de changement à l'horaire, le CE n'a pas à l'approuver.

Souhais formulés par les parents lors de l'assemblée générale du 16 septembre 2009 :

Lors de l'assemblée, les parents ont formulés certains souhaits :

- 1.- Proposition d'un journal d'école
- 2.- Calendrier des sorties éducatives pour l'année
- 3.- T-shirts pour nos équipes sportives
- 4.- S'assurer d'aviser les parents lors d'une remise ou annulation d'une rencontre du CE.
- 5.- Trouver les moyens pour régler les conflits sur la cour de récréation
- 6.- Jour fixe pour les communications aux parents
- 7.- Calendrier des activités pour le mois afin que les parents planifient.

Paméla Nickner dit qu'un point a été discuté et ne fait pas partie de l'énumération, soit d'enlever le sable dans la cour d'école.

Pour le chandail de sport, la direction informe les membres que le Star Café serait prêt à commanditer des chandails de sport avec son logo. M. Bédard doit vérifier avec la Commission scolaire si un logo d'un commanditaire peut être imprimé sur des chandails de sport. Discussion des membres au sujet des dons, logos, publicité... où est la limite. M. Bédard nous cite un paragraphe de la loi sur l'instruction publique : « Il ne peut cependant solliciter ou recevoir des dons, legs, subventions ou autres contributions auxquels sont rattachées des conditions qui sont incompatibles avec la mission de l'école, notamment des conditions relatives à toute forme de sollicitation de nature commerciale. » Donc, vérifier si le Star Café peut commanditer des chandails sans avoir son logo sur ces derniers.

6. ÉCOLE INTERNATIONALE

Une fusion des campagnes de financement est souhaitée par les parents. Il faudrait clarifier le rôle de l'OPP car certains ne voient plus la



No de résolution
ou annotation

nécessité de l'OPP s'ils ne s'occupent plus de ces campagnes. M. Ouvrard dit que le comité de financement devrait s'occuper des levées de fond, mais que, pour l'organisation de ces campagnes, le comité aurait besoin de bénévoles.

Paméla Nickner avait envoyé l'an dernier un courriel aux parents pour une formation de l'OPP. Personne n'avait montrée de l'intérêt. Personne ne veut être responsable comme certains l'ont déjà fait.

Certains trouvent difficile d'avoir 2 groupes surtout lors de sollicitation.

Demande de M. Robert Barrette de clarifier sur papier les rôles de l'OPP et du comité de financement.

Le CE mandate le comité de financement de coordonner les levées de fond, de ramener au CE les idées de financement pour approbation et les parents bénévoles se chargent d'exécuter les activités qui peuvent émaner du CE.

Caroline Chabot, secondée par Catherine Olivier, propose l'adoption du mandat du comité de financement tel que décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

CE-09-10-07

Lisa Nagy se porte volontaire pour être responsable des parents bénévoles.

Patrick Ouvrard informe le CE que le Club Optimiste serait intéressé à aider pour le financement de l'école internationale.

Le CE autorise le Club Optimiste de Lac Brome à développer des projets en lien avec le financement du programme d'éducation internationale de l'école Saint-Édouard qui devront être soumis pour approbation au comité de financement et au CE.

David Proteau, secondée par Paméla Nickner, propose l'autorisation de faire des projets avec le club optimiste tel que décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

CE-09-10-08

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE L'OPP

7.1 INFORMATIONS ET DEMANDE DU COMITÉ DE FINANCEMENT

39 000\$ ont été amassés en 2008-2009 – incluant 10 000\$ de la ville de Lac Brome. L'objectif pour 3 ans est de 90 000\$, donc, 30 000\$ par année pendant 3 ans. Un rajustement budgétaire est à voir. Jusqu'à présent, \$7 000 de promis pour cette année.

Pour les activités éducatives, l'an dernier, environ 12 000\$ ont été dépensés. Cette année, le comité de financement aimerait savoir combien il faut amasser pour les activités.

Un calendrier sera fait pour toutes les activités de financement de l'école. Octobre : carte du monde – sollicitation des parents

Février : souper spaghetti

Pâques : chocolat noir, Ginette Roy informe les membres que la commission scolaire n'autorise plus la vente de chocolat au lait, seulement le chocolat noir à 70%.

Club optimiste : peut-être projet au mois de mai



No de résolution
ou annotation

CE-09-10-09

Recommandation faite au CE d'avoir un meilleur suivi sur les dépenses pour l'école internationale. Bilan des dépenses demandé par les membres. Suivi à la prochaine rencontre.

9h00 Caroline Chabot propose une prolongation de la rencontre de 15 minutes.

La carte du monde a déjà été approuvée, le comité voudrait l'autorisation du CE pour solliciter les parents pour une contribution à la carte du monde.

Lisa Gosselin, secondée par Ginette Roy, propose d'autoriser le comité de financement à envoyer un mailing aux parents le 22 octobre pour les solliciter pour une contribution pour la carte du monde. Le comité de financement s'engage à présenter un calendrier de sollicitation au mois d'octobre.

Adoptée à l'unanimité

M. Ouvrard informe les membres que le comité de financement enverra les minutes de leurs rencontres aux membres du CE.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

Salon du livre le mercredi 3 décembre. Comme à chaque année, la Librairie Cowansville viendra à l'école pour le salon du livre. Les élèves peuvent acheter des livres et les enseignantes en profitent pour savoir ce que les élèves aiment lire et pour faire des achats pour la bibliothèque et leur classe. M. Hugues Nadeau dit que ça reste de la sollicitation mais vu avec un côté éducatif.

Vote à main levée : Qui est en faveur de la tenue du salon du livre?

7 pour, 1 contre et 2 abstentions

Approuvée par la majorité

Visite de la zoomobile en maternelle en novembre (date à déterminer) en lien avec le module « Les cinq sens » du programme international.

Approuvée à l'unanimité

Éducation physique : sortie en montagne pour les groupes de maternelle jusqu'à la 2e année – déjà fait. Aucun coût pour l'accès au sentier, transport par autobus. Le CE demande que les enseignantes prévoient à faire leur demande d'autorisation dès juin pour les activités de début d'année même si les dates restent à confirmer.

1

Sortie à la montagne de Sutton pour les élèves de 3e à 6e année le 1er octobre, coût pour accès à la montagne 1\$ par élève plus le coût du transport par autobus.

Approuvée à l'unanimité

9. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Calendrier des activités midi organisées par le service de garde est remis à chaque membre. Les activités proposées sont : la jonglerie coût de 45\$: l'improvisation coût de 20 \$; Danse Hip-hop coût de 30\$; Jeux coopératifs pour les groupes de maternelle aucun coût; Kung fu coût de 32\$; Gymnastique du cirque coût de 45\$; Aquarelle, encre de Chine coût de 25\$ et dessin au coût de 25\$



No de résolution
ou annotation

Hugues Nadeau, secondé par Lisa Gosselin, propose l'approbation des activités midi tel que demandé par le service de garde.

Approuvée à l'unanimité

David Proteau informe les membres que la sortie du 23 octobre 2009 à La forêt des aventures Abraska – Mont-Orford est annulée.

10. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

11. PAROLE AU PUBLIC

12. VARIA

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Catherine Olivier et résolu que la séance soit levée à 21h15.

Adopté par la majorité

CE-09-10-10

Signature
Président

Signature
Directeur